

QUARTIER DES LUMIÈRES

INFO TRAVAUX

DÉBUT DES TRAVAUX – AUGUSTE ET LOUIS CONDOS PHASE 1

- Nature de travaux à venir : les travaux de préparation et de mobilisation du site ont débuté le mercredi 22 septembre. Les travaux de pieutage, quant à eux, seront amorcés à la fin de septembre. Il y a une cinquantaine de pieux à installer. L'une des particularités de ce chantier est l'utilisation de pieux préforés. Cette solution permet la réduction de la vibration et des impacts sonores causés par ces travaux. Elle devrait également réduire de la durée des travaux de pieutage.
- Durée des travaux : le sol a une excellente capacité autoportante donc les travaux devraient durer 3 à 5 semaines sous toutes réserves. L'étape suivante sera les travaux d'excavation. L'installation de la grue se fera vers mars 2022. La fin des travaux est prévue pour printemps 2023.
- Accès au chantier : un premier accès, avec une entrée charretière, a été mis en place sur le boulevard René-Lévesque. La possibilité de créer un deuxième accès sur la rue Wolfe est à l'étude, la solution la plus sécuritaire et la moins contraignante sera choisie. Il y aura des signaleurs en tout temps pour assurer la sécurité des piétons, des cyclistes et des automobilistes.
- Fermeture de rues : aucune fermeture de rue n'est prévue. Cependant, lors de travaux requérant une coupe de rue ou un accès aux infrastructures souterraines, il pourrait être nécessaire de fermer temporairement l'une des rues adjacentes.
- Stationnement : le stationnement de chaque ouvrier du chantier sera payé afin qu'ils utilisent des stationnements publics payant et non les places réservées aux détenteurs de vignette. Il est possible que quelques places de stationnement soient requises, de façon temporaire, pour les travaux de façade mais la circulation sera entravée le moins possible.
- Sécurité : Le chantier sera clôturé et entièrement sécurisé 24/7. Un système d'éclairage et de caméras de sécurité reliées à une centrale de surveillance préviendra les intrusions et le vandalisme. Les caméras, activées par le mouvement, permettront une intervention rapide de l'équipe de surveillance.
- Horaire des travaux : du lundi au vendredi, de 7 h à 19 h. Les règlements de la ville de Montréal, à ce sujet, seront respectés. Il pourrait y avoir des travaux en soirée et les weekends mais ces travaux ne causeront pas de nuisance sonore.